



La Banque Postale Assurances IARD
TSA 70003
35914 RENNES CEDEX 9
Tél. : 02.28.09.43.60 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Mail : service.clients@labanquepostale-assurances-iard.fr



Monsieur FARAH MOHAMED
23 AVENUE DE BLIDA
612
AMLI
57000 METZ

Le 28/11/2024

Objet : Attestation Responsabilité civile villégiature

Référence : Votre contrat Assurance Habitation

N° de contrat : NM24321957

Période de validité du contrat Assurance Habitation : 29/11/2024 au 31/10/2025

Contrat à tacite reconduction annuelle



La Banque Postale Assurances IARD atteste que FARAH MOHAMED est titulaire d'un contrat Assurance Habitation pour le logement situé à l'adresse suivante :

23 AVENUE BLIDA
PORTE 612
57000 METZ

Ce contrat garantit dans la limite de ses Conditions Générales et Particulières notamment le risque suivant :

- la Responsabilité civile des locataires à l'égard du propriétaire, des voisins et des tiers dans le cadre de la villégiature dans un lieu qui ne vous appartient pas du fait d'un incendie, d'une explosion ou d'un dégât des eaux.

Cette garantie est étendue au séjour temporaire d'une durée inférieure à 3 mois consécutifs.



BON A SAVOIR

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager l'assureur au-delà des conditions de garanties et des limites fixées par le contrat auquel elle se réfère. Si le contrat est modifié, suspendu, résilié ou annulé après la date d'émission de cette attestation, elle n'est plus valable. Vos Conditions Générales Assurance Habitation font référence aux Conditions Générales CG-H-IARD-10-2024.

Agnès PAQUIN
Directrice Générale

Agnès Paquin

